

Services et enjeux liés à la première ligne pour les réfugiés et demandeurs d'asile

Serigne Toubá Mbacké Gueye, Ph. D., Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

FAITS SAILLANTS

L'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile, particulièrement dans les régions périphériques du Québec, présente plusieurs défis majeurs, affectant non seulement l'accès aux soins de santé, mais aussi l'intégration sociale et l'accès à des services spécialisés et essentiels pour le bien-être des réfugiés.

Les faits saillants suivants mettent en lumière les principaux obstacles très souvent rencontrés par les personnes réfugiées et demandeuses d'asile :

- Barrières d'accès aux soins : les réfugiés et demandeurs d'asile font face à des obstacles administratifs, linguistiques et géographiques importants pour accéder aux soins de santé, en particulier dans des régions comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue.
- Ressources insuffisantes du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) : bien que le PRAIDA soit pertinent et crucial, il reste insuffisant dans certaines régions, notamment l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue, où les services spécialisés sont rares.
- Isolement géographique et impacts sociaux : les réfugiés dans ces régions sont confrontés à un isolement géographique et social qui entrave leur intégration et a parfois des effets néfastes sur leur santé mentale et physique.
- Accès limité aux services de santé mentale : ces services sont inaccessibles ou insuffisants sur toute l'étendue du territoire québécois, particulièrement dans les régions éloignées comme l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui influe considérablement sur le bien-être des réfugiés déjà vulnérables par leurs expériences et parcours migratoires.
- Généralisabilité des défis : bien que les défis rencontrés en Estrie et en Abitibi-Témiscamingue soient caractéristiques de leurs réalités territoriales, ces problématiques pourraient se retrouver dans d'autres régions périphériques du Québec, bien qu'elles varient selon les contextes locaux.

PROBLÉMATIQUE ET ENJEU PRINCIPAL

Le Québec est une destination majeure pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Cependant, l'accès aux services de santé reste un défi important pour la presque totalité des populations québécoises. Ainsi, bien que la province offre un accès universel aux soins de santé, des obstacles persistent pour les réfugiés et les demandeurs d'asile (1,2). Ces populations, souvent traumatisées par des conflits ou des persécutions dans leurs pays d'origine, expriment habituellement des besoins particuliers quant aux soins de santé

physique et mentale. Cependant, les barrières administratives, le manque d'interprètes et l'isolement géographique sont des obstacles récurrents, limitant du même coup l'accès à une prise en charge adéquate et complète (3). Les populations réfugiées, en raison de leur statut et de leur situation sociale précaires, rencontrent aussi des difficultés importantes à s'intégrer à la société québécoise, ce qui n'est pas sans conséquence sur les défis et enjeux d'accès aux soins (4).

Par ailleurs, les défis rencontrés par les réfugiés exacerbent non seulement leur vulnérabilité individuelle, mais soulignent également l'inefficacité de certaines politiques d'intégration qui peinent à s'adapter aux réalités des régions. Le PRAIDA, en guise d'exemple, constitue une initiative très importante, mais reste insuffisant pour couvrir les besoins spécifiques de ces populations dans les régions comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue, où les services adaptés sont limités.

CONSTATS ET CONSÉQUENCES

1. Accès aux soins de santé

Le droit des demandeurs d'asile et des réfugiés à des soins de santé gratuits est garanti par le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Cependant, les réalités du terrain montrent que l'accès à ces soins est bien loin d'être optimal, voire effectif. Face à la complexité du système de santé québécois, les réfugiés se heurtent à de nombreuses barrières administratives, comme des retards dans l'émission des cartes de santé et la bonne orientation vers le service approprié. En Estrie et particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, où les ressources en soins de santé spécialisés sont déjà limitées, l'accès aux services médicaux adaptés à la réalité des réfugiés et des demandeurs d'asile est difficile. Ces régions souffrent d'un manque d'infrastructures de santé adaptées aux besoins des réfugiés, notamment en matière de soins de santé mentale (5), essentielle pour cette population en raison des traumatismes vécus pendant leur parcours migratoire.

Enfin, il est à noter des retards dans l'accès aux soins de santé, mais aussi des conditions de santé souvent mal prises en charge, notamment pour les maladies chroniques ou les troubles mentaux comme l'anxiété et le stress post-traumatique (1,2). Tous ces obstacles retardent la prise en charge des problèmes de santé et exacerbent la vulnérabilité de cette population (5,6).

2. Le Programme PRAIDA et ses limites

Le PRAIDA, mis en place pour soutenir l'intégration des demandeurs d'asile, offre des services d'accueil et d'intégration. Toutefois, bien que ce programme ait une portée importante dans les grands centres urbains comme Montréal et Québec, il reste insuffisant dans des régions comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue. L'absence de ressources spécialisées et l'éloignement des grands centres urbains limitent l'efficacité du programme, rendant les réfugiés dans ces régions particulièrement vulnérables. L'isolement géographique, le manque de services adaptés et les difficultés d'intégration sociale et économique aggravent encore la situation de ces populations.

Dans ces régions, l'accès à des services comme la formation linguistique, l'accompagnement psychologique et l'aide juridique, pourtant essentiels pour une intégration réussie, est restreint. Ces limitations entravent l'intégration des réfugiés et accentuent leur précarité. En conséquence, les réfugiés se retrouvent souvent dans des

situations de marginalisation, avec peu de perspectives d'emploi et d'intégration sociale, ce qui affecte directement leur bien-être global (7,8).

3. Isolement géographique et difficultés sociales

L'isolement géographique est un problème majeur pour les réfugiés dans des régions comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue. L'éloignement des grands centres urbains, où les services seraient plus développés, entraîne des difficultés supplémentaires d'accès aux services de santé, à l'éducation, et à l'emploi. Les réfugiés vivant dans ces régions sont souvent isolés et ont un accès limité aux réseaux de soutien communautaire, qui sont essentiels pour leur intégration (9,10).

Cet isolement entraîne des conséquences sociales et psychologiques significatives. En effet, les réfugiés et demandeurs d'asile peuvent souffrir de solitude, d'anxiété et de dépression, exacerbées par l'isolement et l'impossibilité d'interagir avec d'autres communautés. Cette situation est amplifiée par le manque d'accompagnement psychosocial, de services de soutien à l'emploi et de programmes d'intégration. L'accès à des services de santé mentale adaptés, par exemple, est souvent inexistant, ou difficile à obtenir (11,12).

CONCLUSION ET RÉFLEXION

L'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile dans des régions périphériques comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue représente un défi complexe, en raison de plusieurs facteurs, notamment l'accès limité aux services de santé, la barrière linguistique, et l'isolement géographique. Cependant, comme le stipulait Hölderlin « Là où croît le risque, croît aussi ce qui sauve ». Ainsi, ces défis et enjeux, une fois délimités, offrent des opportunités d'innovation et de renforcement des infrastructures sociales et de santé adaptées aux besoins de cette population vulnérable.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs pistes de solution pourraient être envisagées :

- Renforcer les services de santé mentale : étant donné la prévalence de troubles de santé mentale chez les réfugiés, il est essentiel de développer des solutions adaptées, telles que des cliniques mobiles et la télésanté, pour surmonter les barrières géographiques. De plus, la formation des professionnels en santé mentale interculturelle est indispensable pour mieux répondre aux besoins particuliers des réfugiés.
- Adapter et étendre le Programme PRAIDA : bien que le PRAIDA soit un outil essentiel pour l'intégration des réfugiés, son extension dans des régions plus éloignées comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue est nécessaire pour améliorer l'accueil, le soutien psychologique, la formation linguistique et l'intégration au marché du travail. L'implantation de bureaux décentralisés et la collaboration avec des acteurs communautaires locaux permettraient de mieux soutenir cette population.
- Améliorer l'accès à la formation linguistique : la barrière linguistique reste un obstacle majeur. Il serait alors utile de développer davantage de programmes de français en ligne, accessibles à distance, et de financer des initiatives de formation ciblées, adaptées aux horaires des réfugiés et aux réalités locales.

- Renforcer l'accompagnement social et communautaire : un accompagnement social adapté est crucial pour faciliter l'intégration de ces populations. En soutenant les initiatives communautaires et en encourageant les partenariats entre les acteurs locaux, les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficieront d'un soutien précieux pour naviguer dans le système administratif et d'intégration sociale.
- Utiliser la technologie pour faciliter l'accès aux services : l'utilisation de la télémédecine, des applications mobiles multilingues, et des portails en ligne permettant un accès facile à l'information, serait une solution prometteuse pour améliorer l'accessibilité aux services de santé, de logement et d'emploi dans ces régions éloignées.
- En résumé, pour que l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile dans des régions comme l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue soit réussie, il est crucial d'adopter une approche interinstitutionnelle, voire intersectorielle, où les acteurs gouvernementaux, communautaires et privés travaillent en synergie pour répondre aux défis précis rencontrés par cette population. Les solutions proposées, dans le présent document, peuvent également servir de modèle pour d'autres régions du Québec confrontées à des problématiques similaires.

RÉFÉRENCES

1. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2024). *Assurer l'accessibilité des soins de santé et de services sociaux aux réfugiés et demandeurs d'asile*. <https://www.inspq.qc.ca/jasp/assurer-l-accessibilite-des-soins-de-sante-et-de-services-sociaux-aux-refugies-et-demandeurs-d-asile>
2. Organisation mondiale de la Santé (2019). « 10 éléments à savoir sur la santé des réfugiés et des migrants. » Repéré à <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/10-things-to-know-about-the-health-of-refugees-and-migrants>
3. Pronovost, S. et Vatz-Laaroussi, M. (2010). Le développement des régions du Québec et les défis de la régionalisation de l'immigration. *Nos Diverses Cités/Our Diverse Cities*, Numéro 7, Printemps, p. 53-58.
4. Grenier, S., Gueye, S.T.M., Boucher, C., Chicoine, L. et Petit, M. (2023). L'évaluation des besoins en termes de logements en Abitibi-Témiscamingue. Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) et Conférences des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, 146 pages.
5. Martins-Borges, L., Arsenault, S., Langlois, L., Boeira-Lodetti, M., Fortin, M. E., Robert, G., Hamel-Genest, V. (2022). La santé mentale des personnes réfugiées et à statut précaire face à la pandémie de COVID-19 – Dépistage, prévention et modalités d'intervention adaptées aux situations de crise. Rapport de recherche.
6. Gouvernement du Québec. (2025). *Les services offerts aux réfugiés et demandeurs d'asile au Québec*. <https://www.quebec.ca/immigration/refugies-demandeurs-asile/demandeurs-asile>
7. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec. (2024). *Le programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) : Bilan et défis*. Rapport annuel 2023-2024.

8. Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (2024). Plan d'action régional 2024-2026.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/abitibi-temiscamingue>
9. Bergheul, S. (2013). Famille immigrante en Abitibi-Témiscamingue : les défis de l'intégration. Rapport de recherche. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
10. Arsenault, S. (2020). Mieux comprendre l'accueil des réfugiés pris en charge par l'État dans les régions du Québec à travers le regard des intervenants qui les accompagnent. *Édiqscope*, No 14.
11. Béji, K., Lechaume, A., Desrosiers, Laurence. (2022). « Gestion de la diversité en emploi au Québec : les défis de l'intégration des personnes immigrantes dans les PME en région ». Dans Paquet, Mireille (dir.), *Les nouvelles dynamiques migratoires au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 159-177.
12. Dioh, M-L et Racine, M. (2017). Insertion professionnelle des immigrants qualifiés en technologies de l'information à Québec : À l'encontre des mythes, témoignages d'immigrants. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 72(4), 763-784.

SOURCE SUGGÉRÉE

- Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation>

Cet avis a été produit dans le cadre d'une démarche de mobilisation des connaissances des deux Instituts universitaires de première ligne en santé et services sociaux du Québec (IUPLSSS du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et VITAM – Centre de recherche en santé durable du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale). Il a été publié dans : *Des soins et services de première ligne au Québec informés par la science : un recueil d'avis d'expertes et d'experts.*

Cette initiative visait à dresser un état de situation des soins et des services de première ligne au Québec en regroupant les avis scientifiques de nombreux chercheurs et chercheuses dans le domaine.